gnon d'enfance et son fiancé. Les cigarières sortent de la fabrique, la cigarette aux lèvres, et se mêlent effrontément à la troupe des soldats. Carmen paraît bientôt; c'est une fille de joie. Les soldats l'entourent et c'est à qui sollicitera ses faveurs :

Carmen, sur tes pas nous nous pressons tous;
Carmen, sois gentille; au moins réponds-nous,
Et dis-nous quel jour tu nous aimeras!

CARMEN.

Quand je vous aimerai? Ma foi, je ne sais pas;
Peut-être jamais, peut-être demain...
Mais pas aujourd'hui, c'est certain.

Tel est le ton de la pièce. Carmen chante une *habañera*, chanson espagnole : *L'amour est enfant de bohême*, etc. Elle regarde don José, va droit à lui et lui lance un bouquet qu'elle a détaché de son corsage. Voilà cet homme, à partir de ce moment, pris d'une passion insensée pour cette vile créature, et, pendant quatre actes, il deviendra successivement, et presque sans remords, parjure, déserteur, bandit, voleur, contrebandier, assassin. Cependant Micaëla lui remet une lettre de sa mère, et de sa part, naïvement, trop naïvement même pour les convenances dramatiques, lui donne un baiser que José veut bien lui rendre; comme si une mère pouvait charger une jeune fille de donner la première un baiser à son fiancé! Mais il s'agit bien de convenances dans le théâtre contemporain! Il faut reconnaître, pour être juste, que don José sent sa passion fléchir en présence de l'honnête et pure villageoise. Mais cela ne dure que le temps de chanter un duo. Un tumulte épouvantable survient : c'est la Carmencita qui s'est battue avec ses compagnes et a blessé l'une d'elles. L'officier Zuniga la fait arrêter, et on lui lie les mains pendant qu'elle chante une séguedille et donne rendez-vous à son amant à l'auberge de Lillas Pastia. Restée seule avec don José, celui-ci délie les cordes qui lui serrent les mains, et, lorsqu'elle est emmenée par les soldats, elle les bouscule et s'échappe en riant aux éclats. Tel est le premier acte.

Le deuxième se passe chez Lillas Pastia. Des officiers sont à table avec Carmen, Frasquita, Mercédès et d'autres bohémiennes. Elles montent sur les tables, elles fument et dansent naturellement. L'officier Zuniga, le même qui avait fait arrêter Carmen, est dans les meilleurs termes avec sa prisonnière. Arrive le torero Escamillo, lequel, à son tour, s'empare du cœur de la bohémienne. Et de trois! En deux actes, c'est beaucoup. Le dancaïre propose ensuite un coup à faire, et, les soldats partis, cette aimable société lui offre le concours de ses talents dans un quintette mouvementé. Don José vient rejoindre Carmen au rendez-vous qu'elle lui a donné au premier acte. Le clairon a beau sonner la retraite, la sirène le retient, et, comme le brigadier veut partir, elle se fâche en ces termes :

Ah! j'étais vraiment trop bête!
Je me mettais en quatre et je faisais des frais;
Je chantais, je dansais;
Je crois, Dieu me pardonne,
Qu'un peu plus je l'aimais!
Ta ra ta ta!... C'est le clairon qui sonne;
Ta ra ta ta!... Il part... il est parti!
Va-t'en donc, canari!
Tiens, prends ton shako, ton sabre, ta giberne,
Et va-t'en, mon garçon, retourne à la caserne!

Don José, séduit par tant d'éloquence, jure à Carmen un éternel amour, consent à déserter, et il part en compagnie avec les bohémiens. Au troisième acte, les contrebandiers célèbrent par leurs chants la gloire de leur état. Ils profèrent des maximes sur l'inconstance de la fortune. Carmen et ses compagnes se tirent les cartes. Micaëla tente un dernier effort pour arracher don José à sa vie d'aventures. Elle lui apprend que sa mère veut le voir, lui pardonner avant de mourir. Les scènes dans lesquelles paraît Micaëla sont touchantes et intéressantes. Quoique semblant calquées sur des scènes analogues de *Robert le Diable*, elles sont accueillies avec un soupir de satisfaction par le spectateur. Mais don José est jaloux du toréador. Il s'est aperçu que Carmen le lui préférait. Il part cependant avec Micaëla, mais la rage dans le cœur et jurant de se venger d'Escamillo, qu'il a voulu tuer, et de Carmen, qu'il tuera au dernier acte. En effet, et pour terminer l'analyse de ce singulier poëme d'opéra-comique, au dernier acte, Escamillo, ayant près de lui Carmen radieuse, se dispose à combattre dans les courses de taureaux et entre dans le cirque. Don José paraît; il veut emmener Carmen. Celle-ci résiste aux prières, aux menaces. Elle déclare qu'elle aime le toréador, et, au moment où, l'entendant acclamé par la foule, elle s'élance vers la porte du cirque, don José la frappe d'un coup mortel, et la toile tombe après ces mots :

Vous pouvez m'arrêter...
C'est moi qui l'ai tuée!
Ah! Carmen! ma Carmen adorée!

La recherche du pittoresque et la couleur locale ont trop préoccupé M. Bizet dans cet ouvrage. En second lieu, il a voulu donner des gages aux doctrinaires qui s'intitulent les apôtres de la musique de l'avenir, en rompant avec ce qu'on regardait jusqu'ici comme les traditions du goût, la satisfaction de l'oreille, l'harmonie dans le sens concret et spécial du mot. Enfin, lorsqu'il s'est résigné à rester lui-même, c'est-à-dire un musicien très-bien doué, ayant fait de fortes études, possédant l'art d'écrire, ayant les qualités propres au compositeur français, la clarté, le tour mélodique, le goût, l'esprit, la sensibilité, il a su tirer de ce livret, aussi mauvais dans le fond que dans la forme, des idées musicales d'une valeur réelle et qui pourront survivre à la pièce.

Laissant dans les ombres de la musique « sans avenir » de trop longues pages de la partition, nous appellerons l'attention du lecteur sur les passages suivants :

Dans le premier acte, le chœur en *mi* majeur :

Il y sera quand la garde montante
Remplacera la garde descendante;

la chanson espagnole : *L'amour est un oiseau rebelle;* le duo de Micaëla et de don José : *Parle-moi de ma mère.* Dans le deuxième acte, la chanson bohême : *Les tringles des sistres tintaient;* le petit chœur en *ut : Vivat le torero!* les couplets du toréador; l'allegretto du duo de Carmen et de don José : *Si tu m'aimais, là-bas tu me suivrais;* l'allegretto de Carmen : *Bel officier.* Dans le troisième acte, le chœur : *Sans souci du soldat;* le trio des cartes; l'air de Micaëla : *Je vais voir de près cette femme;* la phrase : *Je te tiens, fille damnée!* dans le finale; enfin, au quatrième acte, l'allegro du duo final : *Mais moi, Carmen, je t'aime encore!*

Distribution : Don José, Lhérie; Escamillo, Bouhy; le dancaïre, Potel; le Remendado, Basnolt; Zuniga, Dufriche; Moralès, Duvernoy; Lillas Pastia, Nathan; un guide, Teste; Carmen, Mme Galli-Marié; Micaëla, Mlle Chapuy; Frasquita, Mlle Ducasse; Mercédès, Chevalier.

* **CARMENTA.** — C'était la principale des *Camenæ* latines. Suivant Denys d'Halicarnasse, son vrai nom était Nicostrata, et elle ne portait celui de Carmenta que comme prophétesse. Du reste, cette dénomination de Carmenta, donnée comme nom propre, n'était qu'une autre forme du mot *camena*, qu'on rencontre aussi sous celles de *carmena*, *casmena*, *camasena*, *camesena*, *camesa*, etc., pour désigner des sibylles, des prophétesses.

CARMENTINE s. f. V. CARMANTINE, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

CARMON s. m. (kar-mon). Ichthyol. Poisson qu'on trouve dans les rivières de la côte d'Or.

* **CARMOUCHE** (Pierre-François-Adolphe), auteur dramatique français. — Il est mort en décembre 1868.

CARMUFELLIQUE adj. (kar-mu-fèl-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de l'action de l'acide azotique sur l'extrait aqueux des clous de girofle.

— **Encycl.** Pour préparer cet acide, on traite par l'acide azotique du commerce l'extrait aqueux des clous de girofle. On reprend la liqueur, on concentre au moyen d'une douce chaleur, et, par refroidissement, il se dépose des écailles jaunes qui constituent l'acide *carmufellique.* Cet acide est insoluble dans l'eau froide, dans l'alcool et dans l'éther, mais il se dissout facilement dans l'eau bouillante et dans les alcalis. On ne peut pas le distiller sans amener sa décomposition. On connaît quelques-uns de ses sels, qui se présentent soit en masses gélatineuses, soit en masses floconneuses.

CARNABON ou **CARNOBUTA**, roi des Gètes, qui accueillit Triptolème dans ses Etats, lorsque celui-ci parcourait la terre, sur l'ordre de Cérès, pour enseigner aux humains l'art de l'agriculture. Par la suite, Carnabon ayant tué un des dragons du char de Triptolème, afin de retenir ce dernier auprès de lui, Cérès envoya un autre dragon à Triptolème et inspira à Carnabon une telle fureur qu'il se tua lui-même. Carnabon fut placé par Cérès parmi les étoiles, conjointement avec le dragon, et il devint la constellation du Serpentaire.

* **CARNAC**, bourg maritime de France (Morbihan), canton et à 17 kilom. de Quiberon, arrond. et à 44 kilom. S.-E. de Lorient; pop. aggl., 603 hab. — pop. tot., 2,823 hab. Un savant celtophile, M. Miln, dans une communication des plus intéressantes adressée à la Société des antiquaires de Glascow, annonce qu'il a découvert, il y a quelques mois, près des monuments druidiques de Carnac (Morbihan), au pied du monticule connu sous le nom de *Galgal-Saint-Michel*, des antiquités gallo-romaines présentant la forme d'habitations complètes, avec des peintures à fresque et des mosaïques. Le Galgal ou mont Saint-Michel, sorte de tumulus allongé, haut de 20 mètres, long de 80, se compose de pierres de la grosseur d'un pavé, sans terre ni ciment. Situé au sud des alignements du Ménec, il est à peu près parallèle aux avenues de menhirs ou pierres droites de Carnac. C'était un lieu de sépulture dont l'origine est inconnue, mais dont l'âge est antérieur à l'époque gallo-romaine. Il résulte des fouilles entreprises en 1875 par M. Miln qu'une bourgade romaine assez étendue existait au pied même du mont Saint-Michel, à 1 kilomètre de Bocenos, petit village voisin de Carnac. L'archéologue écossais déterra, après trois jours d'exploration, les fondements en granit d'une villa gallo-romaine du IIe siècle, composée de trois pièces, et dans laquelle il recueillit des ossements d'animaux, du verre, des instruments en silex, des médailles, une bague en bronze, des poteries de l'époque des dolmens, d'une couleur gris bleu, et des poteries de l'époque gallo-romaine, une petite tête en terre de pipe, détachée d'une statuette, des tuiles, des pinces de fer. Les murs de la villa avaient 2 pieds d'épaisseur; le pavé était de chaux mêlée avec des cailloux. En continuant ses fouilles, M. Miln mit au jour une rue entière, ainsi que les murs d'enceinte de la bourgade gallo-romaine.

Une des maisons de cette rue était ornée, à l'intérieur, de peintures sur plâtre fort soignées et de jolis coquillages. Une galerie partant de cette habitation conduisait à une salle de bains, dont les tuyaux de plomb tiennent si fortement au ciment, qu'on ne pourrait les enlever sans détruire la maçonnerie. Une autre galerie donnait accès à un petit temple avec un autel en pierre, sur lequel on trouva quatre statuettes de Vénus, les têtes de quatre autres déesses, deux Latones assises dans des fauteuils et allaitant des enfants, un sifflet fabriqué avec une dent d'ours. On dégagea une autre maison qui avait des conduits pour le chauffage sous le plancher. Les murs de ces habitations étaient tous parfaitement conservés; ils étaient formés de petits carrés de granit taillés de même dimension et alternés par des tuiles rouges. Les parquets étaient pavés avec des morceaux de quartz blanc. Aucun archéologue n'avait encore entrepris à Carnac des fouilles aussi importantes que celles que M. Miln vient d'exécuter à ses frais, et qui ont donné de si beaux résultats. Le nombre des monticules qu'il a fait ouvrir dans les champs autour de Bocenos s'élève à dix. Un antiquaire français et un artiste ont aidé M. Miln dans ces intéressantes recherches pendant plus d'une année.

CARNANDET (Jean-Baptiste), littérateur et bibliophile français, né à Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or) en 1820. Il termina ses études à Paris, puis il fut, pendant un certain nombre d'années, bibliothécaire de la ville de Chaumont. M. Carnandet a créé ou dirigé plusieurs journaux, l'*Union de la Haute-Marne*, la *Revue du mouvement catholique*, la *Semaine religieuse du diocèse de Langres*, l'*Indépendant de l'Est*, le *Bulletin des comices agricoles de la Haute-Marne*, etc., et il a collaboré à d'autres journaux religieux de Paris et de la province. En outre, il a publié un certain nombre d'écrits : *Notice sur le bréviaire d'Abailard* (1855, in-8°); *Notice historique sur Edme Bouchardon* (1855, in-8°); *Tablettes historiques du département de la Haute-Marne* (1856, in-8°); *Notes et documents pour servir à l'histoire de Châteauvillain* (1856, in-8°); *Une solution de la question romaine* ou la *Papauté et la liberté* (1860, in-8°); *Géographie historique, industrielle et statistique du département de la Haute-Marne* (1860, in-12); *Recherches sur les périodes de la Haute-Marne* (1861, in-8°); *Saint Hyro, apôtre de Langres* (1863, in-8°); le *Trésor des pièces rares et curieuses de la Champagne et de la Brie* (1863-1867, 2 vol. in-8°); les *Actes des saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours, d'après les bollandistes, etc.*, traduits en français (1865-1868, 10 vol. in-8°), avec l'abbé Fèvre, etc. M. Carnandet a publié, enfin, des éditions des *Acta sanctorum* des bollandistes en 54 vol. in-fol., du *Martyrologium Usuardi*, des *Lettres spirituelles* de Sébastien Zamet, etc.

* **CARNARVON** (Henry Howard Molyneux Herbert, comte de), pair d'Angleterre. — Lors de la chute du cabinet Gladstone, il a été appelé, le 21 février 1874, à faire partie, comme ministre des colonies, du cabinet Disraeli-Derby.

* **Carnavalet** (HÔTEL). — L'hôtel Carnavalet, œuvre remarquable des architectes Bullant et Mansart, décoré par le ciseau de Jean Goujon, illustré par la résidence de Mme de Sévigné, a été acquis par la ville, il y a quelques années. (*Débats*, 1er juillet 1874.)

Les motifs de cette acquisition étaient, outre l'intérêt qui s'attache à la conservation de ce charmant spécimen de l'architecture française, qui date de la Renaissance, la nécessité de réunir dans un seul endroit les collections de tableaux appartenant à la ville de Paris, ainsi que les nombreuses esquisses de peinture et de sculpture, les maquettes et les modèles en relief de statues et d'édifices municipaux qui restent la propriété de la ville après l'exécution des travaux d'art et d'architecture.

En dehors de ces motifs, l'administration municipale d'alors avait pensé qu'il serait utile, dans l'intérêt de l'art parisien, de réunir dans l'hôtel Carnavalet tout ce qui pouvait se rattacher à l'histoire, la topographie et l'iconographie parisiennes; c'est ainsi que de nombreux fragments d'architecture et de sculpture, appartenant aux époques gauloise, gallo-romaine, mérovingienne, du moyen âge et de la Renaissance, des bas-reliefs extrêmement précieux, arrachés aux anciens édifices démolis, ont été rassemblés et déposés dans les magasins de la ville, en attendant que les travaux commencés pour l'installation du musée Carnavalet soient terminés.

Plusieurs crédits ont été votés par le conseil municipal pour approprier l'hôtel Carnavalet à sa destination de musée municipal; il reste aujourd'hui à s'occuper de la transformation du jardin actuel en une spacieuse cour, dont la cour de l'Ecole des beaux-arts peut donner une idée.

Au centre de chacune des trois faces de cette cour on encastrerait trois des plus intéressants spécimens d'architecture parisienne des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, que l'administration municipale a préservés de la destruction. Ce sont : la façade de la Maison des drapiers, démolie pour la construction des Halles centrales; l'arcade de Nazareth, qui servait de passage entre les rues de Jérusalem et de Nazareth, dont l'emplacement est aujourd'hui compris dans le périmètre de la nouvelle préfecture de police; enfin, une partie de la façade de l'hôtel de Choiseul, démoli pour l'ouverture de la rue du Quatre-Septembre.

Le conseil municipal vient de voter une nouvelle somme de 30,000 francs pour être affectée aux travaux de transformation que nécessite la continuation de l'œuvre générale entreprise pour doter la ville de Paris d'un nouveau musée renfermant, en dehors des collections historiques, de nombreux documents sur l'art industriel, extrêmement utiles aux industries artistiques du bronze, de la bijouterie, de l'article de Paris, etc.

La situation financière de la ville ne lui permet malheureusement pas de pousser les travaux entrepris avec autant d'activité qu'elle le désirerait; mais, en attendant, les collections commencées sont abritées dans la maison municipale sise quai de Béthune, 12, où elles occupent dix-sept pièces, jusqu'au moment où tous les éléments réunis pourront être transportés à l'hôtel Carnavalet.

CARNE s. m. (kar-ne). Anat. Celui des quatre côtés de l'osselet qui est en forme d'S.

* **CARNÉ** (Louis-Marcien, comte DE), publiciste et homme politique français. — Il est mort à Paris le 12 février 1876. Lors des élections pour le Corps législatif au mois de mai 1869, il posa sa candidature dans la 1re circonscription du Finistère, où il était membre du conseil général, et il adressa en breton aux électeurs une circulaire dans laquelle il déclara que, chrétien par la grâce de Dieu, il maintiendrait et défendrait jusqu'à la mort les commandements de la foi, les commandements de notre saint-père le pape et les commandements de notre sainte mère l'Eglise. Quant à un programme politique quelconque, il n'en était nullement question. M. de Carné obtint 8,600 voix et échoua. En 1870, il eut la douleur de perdre son fils, qui avait pris part à l'exploration du Mékong. Jusque dans les derniers temps de sa vie, il continua à collaborer au *Correspondant*, auquel il donna des articles d'un style emphatique et tendu, qui rend si fatigante la lecture de ses livres. Les deux derniers ouvrages qu'il publia sont : les *Etats de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789* (1868, 2 vol. in-8°) et *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration* (1872, in-8°), le plus intéressant des ouvrages sortis de sa plume. M. de Carné a écrit, sur les notes laissées par son fils, Louis DE CARNÉ, né en 1844, mort en 1870, et qui avait fait partie en 1868 de la commission d'exploration du Mékong, un ouvrage intitulé *Voyage en Indo-Chine et dans l'empire chinois* (1872, in-12), avec gravures et carte.

CARNÉ (Jules, comte DE), littérateur français, né à Meriel (Seine-et-Oise) en 1835. Il est parent du membre de l'Académie française et fils du marquis de Carné-Trécesson. M. Jules de Carné a consacré aux lettres les loisirs que lui laisse sa fortune. Il a collaboré, soit sous son nom, soit sous les pseudonymes de **Henri Karl**, de **Minor**, de **J. de Cénar**, à divers journaux, au *Progrès de Paris*, à la *Gazette des étrangers*, à la *Revue française*, etc., et il a publié des nouvelles et des romans : *Pécheurs et pécheresses* (1862, in-12); *Un jeune homme chauve* (1864, in-12); *Cœur et sens, souvenirs de la vie réelle* (1868, in-12); *Charlotte Duval* (1874, in-12), etc.

CARNÉOLE s. f. (kar-né-o-le). Nom qu'on donnait autrefois à la calcédoine.

CARNICHOT s. m. (kar-ni-cho). Sorte de chambre creusée sous les racines d'un vieux arbre et couverte de ses branches. ‖ Cachette pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, en Bretagne : *Cette espèce de logis sous terre, moins rare en Bretagne qu'on ne croit, s'appelle en langue paysanne* CARNICHOT. (V. Hugo.)

* **CARNIÈRES**, bourg de France (Nord), ch.-l. de canton, arrond. et à 8 kilom. de Cambrai; pop. aggl., 1,835 hab. — pop. tot., 1,883 hab. Tissage de coton. Eglise du XVIe siècle, avec façade du XIIIe et cloches de 1553. Vastes souterrains.

CARNOBUTA. V. CARNABON, dans ce *Supplément.*

CARNOËT, village de France (Côtes-du-Nord), cant. et à 10 kilom. de Callac, arrond. et à 40 kilom. de Guingamp; pop. aggl., 149 hab. — pop. tot., 2,202 hab. Chapelle de Saint-Gildas, dont les rampants grotesques et les restes de verrières attirent l'attention.

* **CARNOT** (Lazare-Hippolyte), homme politique français. — Aux élections de 1869 pour le Corps législatif, il échoua avec 11,604 voix devant M. Gambetta, que sa plaidoirie dans l'affaire Baudin avait rendu extrêmement populaire et qui obtint 21,744 voix. Gambetta ayant opté pour Marseille, M. Carnot fut de nouveau porté par ses amis politiques candidat dans la première circonscription en novembre 1869; mais les démocrates avancés lui opposèrent Henri Rochefort, qui l'emporta également sur lui. Il rentra alors dans la vie privée. Quelques mois plus tard, en juin 1870, il échoua encore une fois dans l'élection pour la grande maîtrise des francs-maçons de France. Il n'obtint que 135 voix, pendant que M. Babaud-Laribière était élu avec 173. Après la chute de l'Empire, le gouvernement de la Défense nationale nomma M. Hippolyte Carnot maire du VIIIe arrondissement de Paris. Il fut maintenu dans ces fonctions par le vote populaire, lors des élections municipales du 5 novembre 1870, et il obtint alors 6,099 voix. Après la capitulation de Paris, il déclina la candidature qui lui fut offerte dans le département de la Seine par le comité républicain libéral; mais il fut élu député à l'Assemblée nationale dans le département de Seine-et-Oise par 20,089 voix. M. Carnot alla siéger à l'Assemblée parmi les membres de la gauche républicaine. Il ne prit point part aux discussions publiques, mais soutint avec fermeté par ses votes la politique qui devait amener le triomphe définitif de la République. Il vota pour la paix, contre les prières publiques, contre la pétition des évêques, contre l'abrogation des lois d'exil des princes de Bourbon, pour la proposition Rivet, le maintien des traités de commerce, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution de l'Assemblée, la levée de l'état de siége, et pour M. Thiers le 24 mai 1873. Adversaire constant du gouvernement de combat, M. Carnot se prononça contre le septennat, contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota la proposition Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur et fut élu sénateur à vie en décembre 1875 par 344 voix. Ce politique plein de sagesse, un des hommes qui font le plus d'honneur au parti républicain, a naturellement continué à suivre au Sénat la ligne politique dont il n'a jamais dévié. Le 22 juin 1877, il a voté contre la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon.

CARNOT (Marie-François-Sadi), homme politique français, fils du précédent, né à Limoges en 1837. A vingt ans, il fut admis à l'Ecole polytechnique, puis il entra le premier à l'Ecole des ponts et chaussées (1860), d'où il sortit également avec le n° 1 en 1863. M. Sadi Carnot fut nommé alors secrétaire adjoint au conseil des ponts et chaussées et devint en 1864 ingénieur à Annecy. Par un décret du 10 janvier 1871, le gouvernement de la Défense nationale le nomma préfet de la Seine-Inférieure et commissaire extraordinaire pour l'organisation de la défense dans les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados. M. Carnot se rendit aussitôt au Havre et se mit à l'œuvre. Après la signature de l'armistice, il fut élu, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale dans la Côte-d'Or par 41,711 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, dont il devint un des secrétaires et ne prit que très-rarement la parole à la Chambre. Il vota contre la paix, l'abrogation des lois d'exil, les prières publiques, la pétition des évêques, pour la proposition Rivet, la proposition Feray, le maintien des traités de commerce, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, pour M. Thiers le 24 mai 1873, se prononça contre toutes les mesures réactionnaires et compressives présentées par le gouvernement de combat, contre le septennat, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or). « La République seule, dit-il dans sa profession de foi, peut apaiser nos anciennes dissidences; seule elle n'est pas un gouvernement de parti. Ouverte à tous, acceptant toute adhésion sincère, elle groupera toutes les bonnes volontés, et une ère de calme, d'ordre et de liberté rendra à la France la place qui lui revient dans le monde. » Le 20 février, il fut élu député par 7,058 voix contre ses deux concurrents, M. Benoît-Champy, candidat monarchiste, et M. de Villiers-la-Faye, se disant constitutionnel. Il est allé siéger de nouveau dans le groupe de la gauche, devenu la majorité, et il a été nommé secrétaire de la Chambre. M. Sadi Carnot a constamment appuyé la politique républicaine. Lorsque, par son message du 18 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat contre les républicains, le député de Beaune signa le manifeste des gauches qui protestaient, et, le 19 juin suivant, il a voté l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou.

* **CARO** (Edme-Marie), écrivain français.— Il fit, sous l'Empire, partie des invités de Compiègne, et il écrivit en 1864 à Napoléon III, qui lui avait envoyé sa *Vie de César*, une lettre dans laquelle il le remercia, avec une enthousiaste effusion, de ce « splendide présent. » En 1869, l'Académie des sciences morales l'admit au nombre de ses membres, et il fut appelé, le 29 février 1874, à remplacer Vitet comme membre de l'Académie française. Dans son discours de réception, qu'il prononça le 11 mars 1875, M. Caro raconta la vie de son prédécesseur au fauteuil académique en un style abondant et souple, vif et coloré, semé de traits heureux, et qui fut très-applaudi. Outre de nombreux articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* et les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Etudes morales sur le temps présent* (1855, in-18); la *Philosophie de Gœthe* (1866, in-8°, ouvrage couronné par l'Académie française; le *Matérialisme et la science* (1868, in-12), livre dans lequel il attaque vivement le matérialisme; *Nouvelles études morales sur le temps présent* (1869, in-12), dans lesquelles on trouve une très-intéressante étude sur Lamennais; les *Jours d'épreuve 1870-1871* (1872, in-12), série d'études qui ont paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dont une est particulièrement curieuse; c'est celle qui est intitulée la *Fin de la bohême* ou les *Influences littéraires dans la Commune.* Citons encore de M. Caro : *Discours de réception à l'Académie française* (1875, in-8°) et *Problèmes de morale sociale* (1876, in-8°), dans lesquels il traite avec plus d'éclat que de profondeur des questions relatives au droit, à la morale, au progrès, etc.

CARO (Pauline CASSIN, dame), romancière française, née vers 1835. Elle a épousé M. Caro, professeur à la Faculté des lettres de Paris et dont nous venons de parler. Douée d'une vive intelligence et vivant dans un centre de culture intellectuelle, Mme Caro a écrit dans ses heures de loisir quelques romans très-remarquables. Elle débuta par un véritable petit chef-d'œuvre, le *Péché de Madeleine* (1865, in-12), qui parut sous le voile de l'anonyme. Depuis lors, Mme Caro a publié : *Flamen* (1866, in-12); *Histoire de Sans-Souci* (1868, in-12); les *Nouvelles amours de Hermann et Dorothée. Propos d'un franc-tireur* (1873, in-12). Ces trois derniers livres, signés : « l'auteur du *Péché de Madeleine*, » sont inférieurs au premier. Ils se recommandent néanmoins par la grâce du style, par le charme des peintures et par la délicatesse des sentiments.

CAROBA s. m. (ka-ro-ba). Nom que les indigènes du Brésil donnent à des feuilles employées contre la syphilis.

CAROL (vallée de), dans les Pyrénées-Orientales, canton de Saillagousse. Elle faisait partie de la Cerdagne française.

* **CAROMB**, petite ville de France (Vaucluse), canton, arrond. et à 11 kilom. N.-E. de Carpentras; pop. aggl., 1,981 hab. — pop. tot., 2,319 hab. « Cette ville tire, dit-on, son nom du mot patois *quairon*, grosse pierre carrée. On exploite en effet, dans ses environs, dit M. Ad. Joanne, des carrières d'une pierre très-recherchée. » Eglise du XIVe siècle, classée parmi les monuments historiques.

* **CARON** (Adolphe-Alexandre-Joseph), graveur français. — Il est mort à Clamart (Seine) en 1867.

CARON (   ), officier français, né vers 1821, mort à Paris en 1876. Admis en 1841 à l'Ecole polytechnique, il passa en 1843 à l'Ecole d'application de Metz, d'où il sortit lieutenant d'artillerie. En 1853, il devint capitaine. Attaché alors à la manufacture de Châtellerault, il étudia la fabrication des armes, puis il fut adjoint, en 1854, au directeur du laboratoire de chimie au dépôt central de l'artillerie à Paris. M. Caron devint, en 1858, chef de ce laboratoire, qu'il dirigeait encore lorsqu'il mourut. Il avait alors le grade de lieutenant-colonel. C'était un officier instruit, qui avait travaillé longtemps dans le laboratoire de chimie de M. Henri Sainte-Claire Deville. Très-lié avec ce savant, il fit avec lui des recherches sur le magnésium, sur le silicium, sur la production artificielle des rubis, des saphirs, des principales gemmes, etc. Mais, dit M. Figuier, la plus grande partie de la vie scientifique de Caron a été consacrée à l'étude de l'acier, à la recherche de sa constitution et des moyens de l'approprier pour les emplois qu'en fait aujourd'hui l'artillerie. Un mémoire remarquable qu'il rédigea sur ces matières fut couronné par l'Académie des sciences de Bruxelles. On cite encore, parmi ses travaux les plus originaux, l'analyse des phénomènes qui se produisent pendant la cémentation du fer, travaux qu'il a consignés dans un mémoire devenu classique. Il avait étudié avec une rare perspicacité toutes les opérations métallurgiques qui aboutissent à la production du fer et de l'acier, et ses travaux ont été le point de départ d'un grand nombre de progrès dans l'industrie du fer. Pendant le siége de Paris (1870-1871), le lieutenant-colonel Caron installa de vastes ateliers pour la confection des munitions destinées à l'armée et aux forts et pour la réparation des armes. Il rendit alors de nouveaux et signalés services.

* **CAROTTINE** s. f. — **Encycl.** Chim. La *carottine* est la matière colorante jaune des carottes. Ce principe colorant a été tout récemment l'objet d'études nombreuses de la part de plusieurs chimistes.

Voici, d'après l'excellent *Dictionnaire de chimie* de Wurtz, comment M. Hosemann prépare la *carottine.*

Il commence par épuiser par l'eau tiède la carotte râpée, puis il précipite le liquide obtenu par le tanin et quelques gouttes d'acide sulfurique. Le dépôt pâteux est filtré, lavé, puis épuisé par l'alcool bouillant à 80° centésimaux. Ce liquide enlève à la masse de la mannite et une matière blanche, cristalline, qui est de l'hydrocarottine ($C^{18}H^{30}O$). Le résidu, insoluble dans l'alcool, est traité par le sulfure de carbone; on évapore la solution, puis on reprend par l'alcool absolu. On évapore, et il ne tarde point à se déposer des cristaux de *carottine* assez volumineux, d'un rouge brun et doués d'un éclat métallique.

Ces cristaux sont insolubles dans l'eau ou l'alcool, peu solubles dans le chloroforme ou dans l'éther, mais ils se dissolvent très-bien dans le sulfure de carbone, la benzine et les huiles éthérées. Les cristaux de *carottine* exposés à la lumière ou chauffés à une douce chaleur ne tardent point à se décolorer. Traitée par l'acide sulfurique, une solution de *carottine* se dissout dans ce liquide, qu'elle colore en violet; une addition convenable d'eau la reprécipite en vert foncé. L'action de la lumière sur la solution de la *carottine* dans la benzine paraît amener une modification très-sensible dans la composition de ce produit. En effet, la *carottine* qui s'y forme en cristaux microscopiques se décolore rapidement de dehors en dedans, puis devient amorphe et presque insoluble dans le sulfure de carbone et dans la benzine.

M. Hosemann donne à la *carottine* la formule suivante : $C^{18}H^{24}O$; elle fond à 167°,8. Quand on la traite par le chlore, on obtient un composé blanc, fusible à 120° et qui a pour formule $C^{18}H^{20}Cl^{4}O$; c'est la chlorocarottine.

L'hydrocarottine, dont nous avons parlé plus haut, s'obtient en traitant par l'alcool à 80° centésimaux et bouillant le dépôt qui résulte de l'action du tanin et de l'acide sulfurique sur les carottes râpées. Ce composé, ($C^{18}H^{30}O$), est abandonné par l'alcool au bout de quelques minutes; il se présente en lamelles cristallines dont la purification s'obtient par recristallisation dans l'alcool et lavage à l'eau tiède. L'hydrocarottine est un corps sans odeur ni saveur; son mode de cristallisation diffère, suivant qu'elle cristallise dans l'alcool ou dans l'éther. Dans le premier cas, elle donne des lamelles ou feuillets soyeux; dans le second, des tables rhombiques. Elle fond à 125°,8 et se dissout également bien dans l'éther, l'alcool, le sulfure de carbone, la benzine, le chloroforme et les huiles éthérées. Elle résiste à l'action des acides sulfurique et chlorhydrique, mais se transforme, sous l'action de l'acide nitrique, en produit nitré. L'acide sulfurique la dissout en la colorant en rouge; l'eau la précipite inaltérée de cette solution, mais à l'état amorphe.

Le chlore et le brome donnent, avec l'hydrocarottine, deux composés, l'hydrocarottine chlorée, dont la formule est $C^{18}H^{26}Cl^{4}O$, et l'hydrocarottine bromée, $C^{18}H^{26}Br^{4}O$.

L'hydrocarottine est inattaquable aux alcalis.

CAROULA s. m. (ka-rou-la). Erpét. Serpent de Ceylan.

CAROXYLE s. m. (ka-rok-si-le). Bot. Arbre du Cap de Bonne-Espérance.

CARPANTHÉ, ÉE adj. (kar-pan-té, ée — rad. *carpanthe*). Bot. Qui ressemble à un carpanthe.

CARPATHOS s. m. (kar-pa-toss). Bot. Syn. de CHÈVREFEUILLE.

* **CARPEAUX** (Jean-Baptiste), sculpteur français. — Né le 14 mai 1827, il est mort au château de Bécon, près de Courbevoie, le 10 octobre 1875. Parmi les dernières œuvres de cet artiste, il en est une surtout qui fit sensation et qui mit le comble à sa réputation. Nous voulons parler de son fameux groupe de la *Danse*, qui décore depuis 1869 la façade du nouvel Opéra de Paris et auquel nous avons consacré un article spécial (v. DANSE, tome VI du *Grand Dictionnaire*). Jamais cet artiste ardent et plein de feu n'avait produit une œuvre ayant une telle intensité de mouvement et de vie. Depuis 1867, il avait exposé aux Salons les œuvres suivantes : *Jeune fille à la coquille*, statue en marbre, et le buste du *Prince impérial* (1867); la statue en bronze argenté du *Prince impérial*, le buste en marbre de la *Duchesse de Mouchy* (1868); *Négresse*, buste en marbre; un admirable buste en bronze de l'architecte *Charles Garnier* (1869); *Eugène Fiocre*, *Mater dolorosa*, bustes; les *Quatre parties du monde*, groupe en plâtre (1872), qui a été coulé en bronze pour la fontaine du Luxembourg et qui représente quatre femmes portant le monde, qui les entraîne dans son mouvement. Au même Salon parut le buste du peintre *Gérome*, qui fut justement admiré. Citons encore de lui : les bustes de *M.* et de *Mme Chardon-Lagache* (1873); l'*Amour blessé*, statuette en marbre; les bustes de *Mme Sipierre* et d'*Alexandre Dumas* (1874); les bustes de *Cherier* et de *Mme A. D.* (1875). Carpeaux avait été décoré en 1866; il avait obtenu une 1re médaille à l'Exposition universelle de 1867 et reçu en 1875 la croix d'officier de la Légion d'honneur. « En présence de la nature, dit M. Charles Blanc, Carpeaux était merveilleux. Aussi a-t-il fait des bustes que Houdon aurait voulu signer. Là où il réussissait le mieux, c'était dans l'imitation des têtes un peu tourmentées, j'allais dire orageuses, comme celles de Garnier l'architecte et de Gérome. L'un a une tête de Masaccio, et d'un Masaccio vivant et parlant, mais parlant français; l'autre a l'air d'un palikare dont les cheveux ont été hérissés par le vent du désert. Ces deux bustes et celui d'Eugène Giraud sont chacun deux fois admirables, et je n'y voudrais rien changer, pas même pour les rendre meilleurs. Le buste d'Alexandre Dumas est moins étonnant, parce que le sculpteur avait besoin, pour faire un chef-d'œuvre, d'une figure un peu ravagée et mal peignée. Cependant le buste de la princesse Mathilde est d'une fort belle venue, et j'imagine que l'un des Coustou et même Coysevox eussent ainsi compris et arrangé le buste d'une czarine de Russie, pour en faire leur morceau de réception à l'Académie de sculpture. On a toujours regardé Carpeaux comme ayant les qualités de la sculpture décorative. Il les eut en effet, mais il faut s'entendre. Pour qu'il pût briller dans tout son jour, il aurait fallu à Carpeaux une architecture faite exprès, une façade, par exemple, comme celle que dessinait Rubens pour l'église des Jésuites, à Anvers. Mais employer dans tout autre édifice un statuaire aussi libre, aussi capricieux, aussi remuant, c'était courir le risque d'une disparate. Il y paraît bien, d'ailleurs, quand on regarde sur le pavillon de Flore, aux Tuileries, les décorations sculpturales de Carpeaux. La principale figure, la France, qui aurait dû rappeler par une ligne dominante la stabilité verticale, écarte ses membres de manière à couper l'axe du monument et à le faire passer dans le vide. Les deux figures d'hommes couchés sur le fronton, renouvelées de Michel-Ange avec un peu trop de sans-gêne, sont d'une exécution animée, résolue et vibrante. Les Amours qui se tourmentent dans les tympans des petites arcatures du fronton sont subordonnés à l'architecture et assouplis pour les espaces qu'on leur a ménagés. Mais au-dessous, la muraille se creuse tout à coup en entrée de caverne, et l'on en voit sortir à demi une nymphe rieuse qui joue avec des enfants robustes, à la face bouffie, aux formes ressenties et renflées. Tout ce morceau est d'une beauté rare, d'une beauté imprévue qui saisit, mais qui est d'un singulier effet dans l'économie de l'architecture d'où il ressort, d'où il s'élance. Ce fut un inconvénient plus grave encore lorsque Carpeaux fut chargé par son ami Garnier de l'un des quatre groupes qui devaient décorer la façade du nouvel Opéra. Pendant que ses camarades se maintenaient sévèrement dans les limites qu'on leur avait assignées, lui, Carpeaux, développa son groupe de façon à déborder sur le pied-droit. Il coupa les verticales, empiéta sur le trumeau, et, s'écartant de la muraille plus qu'il ne convenait, il multiplia les plans de son œuvre, y creusa des enfoncements obscurs, y prépara des ombres portées et fit une sorte de peinture en pierre là où il fallait une sculpture décorative. Sans doute, la *Danse* devait être un groupe plus mouvementé que les autres, mais non pas un groupe échevelé, aux mouvements lascifs, aux nudités pantelantes. Tout ce qu'il avait de verve, de calorique et de talent, Carpeaux l'avait employé à exprimer l'ivresse de l'âme dans des corps qui s'abandonnent, le sourire de la sensualité, la folie du plaisir. Si une partie du public en fut effarouchée et si des juges même bienveillants s'en émurent à juste titre, cela n'empêcha point les sculpteurs de vanter une habileté qui les touche, un genre de supériorité qui les enchante, l'expression de la vie. »

Carpeaux, fils d'un maçon, était petit, sans tournure, d'un aspect vulgaire; mais sa tête intelligente exprimait une fermeté peu commune. C'était une nature inquiète et fougueuse, fiévreuse et passionnée, un caractère prime-sautier et fantasque. L'existence de cet artiste avide de gloire, chez qui l'imagination était beaucoup plus développée que la raison, fut singulièrement tourmentée. Chargé de donner des leçons au fils de Napoléon III, il fut admis à la cour, où il se trouvait tout à fait dépaysé, et il commit la faute d'épouser une femme du monde, Mlle Amélie de Montfort. Cette union fut loin d'être heureuse. Vers 1873, Carpeaux fut atteint d'une maladie cruelle et incurable. Le prince Georges Stirbey l'accueillit chez lui et lui prodigua les soins les plus délicats, d'abord à Cannes, puis dans son château de Bécon. Ce fut là que Carpeaux mourut dans les plus cruelles souffrances, ayant auprès de lui deux vieillards, son père et sa mère. Un des derniers noms qu'il prononça fut celui de son fils Charles, dont il demanda par son testament que son père fût le tuteur. Cet éminent artiste mourut dans toute la force du talent, à l'âge de quarante-huit ans.

CARPE DIEM (*Mets à profit le jour présent*), Commencement d'une phrase d'Horace (*Odes*, Ier, X, v. 8). Voici le vers :

... Carpe diem, *quam minimum credula postero.*

« Hâte-toi de jouir du présent, et compte le moins possible sur le lendemain. »

Le poëte épicurien, dans ses leçons de morale facile, aime à rappeler souvent que la vie est courte, et qu'il faut se hâter d'en jouir. Il adresse ce conseil à Leuconoé.

La Fontaine se rencontre avec Horace.

Ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons?
« Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre;
Je te hâterai ce soir, si tu veux tout un livre;
Jouis.—Je le ferai.—Mais quand donc?—Dès demain.
—Eh! mon ami, la mort te peut prendre en chemin,
Jouis dès aujourd'hui. . . . . . .

« Ah! mon cher marquis, la vie est si courte! Croyez-moi, jouissez-en *carpe diem*, parlez-lui comme dit Horace, mon poète favori. »

ALEX. DE LAVERGNE.

« Horace, qui a si profondément compris la doctrine philosophique d'Epicure, ne l'a rendue poétique qu'en la teignant de volupté : le *carpe diem* revient sans cesse sous sa plume. »

PIERRE LEROUX.

« Il y a dans les qualités de l'homme, comme dans tout ce qui tient à la nature humaine, une sorte de fatalité, L'essentiel, quand on les possède, n'est pas tant de les mettre en œuvre que de savoir les contenir et les employer à propos : *carpe diem.* »

X. MARMIER.

CARPÈNE s. m. (kar-pè-ne). Chim. Se dit d'un hydrocarbure homologue inférieur de l'essence de térébenthine, qui se forme dans la distillation sèche du podocarpate de calcium. V. PODOCARPIQUE (acide), au tome XII du *Grand Dictionnaire*, page 1222.

CARPENTIER DE MARIGNY, écrivain français du XVIIe siècle, auquel on attribue le traité : *Tuer un tyran n'est pas un crime* (1658). Il est aussi l'auteur de pamphlets contre Mazarin.

* **CARPENTRAS**, ville de France (Vaucluse), ch.-l. d'arrond., à 24 kilom. d'Avignon, sur un plateau baigné par l'Auzon; pop. aggl., 7,857 hab. — pop. tot., 10,324 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 31 comm., 53,539 hab.

CARPÉSIÉ, ÉE adj. (kar-pé-zi-é, — rad. *carpésie*). Bot. Qui ressemble à une carpésie.

CARPET s. m. (kar-pè). Ichthyol. Poisson du Sénégal.

CARPHÉOTUM s. m. (kar-fé-o-tomm). Nom donné par Pline à l'encens le plus pur, qu'on recueillait en automne.

CARPHOS s. m. (kar-foss). Bot. Nom grec du fenugrec.

CARPHOSTILBITE s. f. (kar-fo-stil-bi-te). Minér. Variété de thomsonite, silicate alumineux hydraté.

CARPO, une des Heures, amante de Calanus, fils du Macandre. S'étant noyée dans les eaux de ce fleuve, elle fut changée par Jupiter en fruits de toute espèce (gr. καρπός).

CARPOBOLÉ, ÉE adj. (kar-po-bo-lé — rad. *carpobole*). Bot. Qui ressemble à un carpobole.

CARPOL s. m. (kar-pol). Chim. Composé hypothétique qui appartiendrait à la série aromatique et dont l'hydrocarpol dériverait par fixation de deux atomes d'hydrogène.

CARPOPHORA (*qui porte des fruits*), épithète de Cérès et de Proserpine, chez les Tégéens.

* **CARQUEFOU**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de canton, arrond. et à 8 kilom. N.-E. de Nantes; pop. aggl., 417 hab. — pop. tot., 2,799 hab. Sur un territoire se trouve le beau château de la Tabarayo.

CARRA s. m. (kar-ra). Sorte de pêche, qui se pratique avec un filet tramaillé. V. TRAMAIL, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

CARRA DE VAUX (le baron Alexandre), jurisconsulte français, né à Saint-Vulbas (Ain) en 1802. Lorsqu'il eut pris le grade de licencié en droit à Paris, il se fit inscrire comme avocat au barreau de cette ville. En 1830, M. Carra de Vaux entra dans la magistrature. D'abord substitut à Rambouillet, puis à Chartres, il devint successivement procureur du roi à Chartres, à Meaux et enfin juge à Paris, où il était doyen du tribunal civil lorsqu'il a été mis à la retraite. M. Carra est membre des Académies de Metz, de Lyon, de la Société des études historiques, etc. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Eudoxe* ou l'*Homme du XIXe siècle ramené à la foi de ses pères* (1840, in-8°); *Etude historique sur la question romaine* (1860, in-8°); *Raisons des dessirs ou Motifs déterminants de nos obligations dans le droit, la morale et la religion* (1864, in-8°); *Accord de la raison, des faits et des devoirs sur la vérité du catholicisme*, avec M. Houtteville.

CARRANCE (Evariste), littérateur français, né à Bordeaux en 1842. Il a étudié le droit et pris le diplôme de docteur. M. Carrance a consacré ses loisirs à des travaux littéraires et s'est fait connaître par divers ouvrages. Nous citerons de lui : *Un peu de spiritisme* (1863, in-8°) ; *A tort et à travers, Entre minuit et une heure* (1864, in-8°); la *Fatalité*, *Un mauvais père* (1864, in-8°); le *Roi des pêcheurs* (1865, in-16); *En province* (1865, in-4°), pièce en un acte et en vers; *A vingt ans* (1865, in-12), en un acte et en vers; les *Vogues* (1866, in-18), en un acte et en vers; les *Hommes d'élite, les sauveteurs* (1866, in-8°); *Littérature contemporaine*, recueil de poésies (1868-1874, 9 vol. in-8°); *M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française* (1871, in-16); *Tobie* (1874, in-8°); *Histoire d'un mort* (1874, in-8°); le *Choix d'un mari*, comédie en trois actes (1875, in-8°), etc. M. Carrance est président honoraire des sauveteurs de Seine-et-Oise. Il a fondé le journal intitulé le *Sauveteur de Paris* et les *Concours poétiques* de Bordeaux, œuvre de décentralisation, qui en est à son douzième volume annuel.

* **CARRARE**, ville d'Italie (prov. de Massa); 10,547 hab. L'exploitation des carrières de Carrare remonte à une époque très-ancienne. Sous la domination romaine, les marbres de Carrare étaient déjà connus et très-appréciés, et leur réputation était telle, qu'ils finirent bientôt par remplacer les marbres grecs de Paros et du Pentélique. La plus grande partie des monuments de Rome, et notamment la colonne Trajane, ont été construits avec les marbres de Carrare.

Aujourd'hui, ces mêmes produits font l'objet d'un commerce des plus importants, et la petite ville de Carrare compte 720 carrières, dont 450 sont actuellement en pleine exploitation. Les plus anciennes, les plus connues, celles du Canal-Grande, de Poggio-Dorizio et de Palvaccio existent encore. La carrière de Canal-Grande est celle qui, en ce moment encore, donne les blocs les plus gros et les marbres les plus purs.

L'exploitation de ces diverses carrières fournissait, il y a une dizaine d'années, un chiffre de 50,000 tonnes, représentant une valeur de 4 millions de francs. En 1873, on a extrait 97,940 tonnes, dont la valeur atteint une somme de 9 millions de francs.

Les marbres dits de Carrare sont de plusieurs espèces et de qualités différentes. Les carrières principales, aujourd'hui exploitées, et qui portent les noms de Riccanaglia, Colonnata, Piastrone, Muglia produisent les marbres les plus renommés. Ils sont ainsi classés : les marbres statuaires de première qualité, le veiné, le bardiglio et le blanc chair. Tchihyol. Poissons propres au Renaissance ont employé la première qualité de ces marbres pour y sculpter leurs chefs-d'œuvre.

Le veiné, plus particulièrement utilisé pour les travaux d'église ou d'ameublement, tombeaux, autels, revêtements, etc., est d'une qualité moins estimée. Le blanc clair forme l'espèce la plus commune et fait l'objet du commerce le plus important.

Il a fourni à la sculpture et à l'architecture modernes des quantités considérables. Il comprend lui-même des qualités diverses, classées sous les noms des carrières d'où il provient.

La ville de Carrare, le centre le plus actif de cette exploitation, possède sur la rivière de Carrione 42 sciéries, et, dans la ville elle-même ou à proximité, 115 établissements où se débitent, se polissent et se sculptent les marbres. Plus de 4,000 ouvriers, sans compter les femmes et les enfants, sont annuellement employés aux travaux qui exigent de l'extraction, soit de polissage. L'exploitation a lieu, en général, à ciel ouvert, les carrières se trouvant presque toujours sur les flancs de la montagne, et les marbres formant partout un immense et inépuisable revêtement.

CARRAUD (Zulma TOURANGER, dame), femme de lettres française, née à Issoudun en 1796. Elle s'est fait connaître par un assez grand nombre d'ouvrages écrits pour les enfants et qui ont eu beaucoup de succès. Nous citerons, parmi ces écrits : *Historiettes à l'usage des enfants qui commencent à savoir lire* (1853, in-12); la *Petite Jeanne* ou le *Devoir*, livre de lecture courante (1853, in-12), qui a été couronné par l'Académie et qui compte un grand nombre d'éditions; *Lettres de famille* (1854, in-12); *Maurice* ou le *Travail* (1853, in-12); *Mélamorphoses d'une goutte d'eau*, suivies des *Gudjes*, de la *Fourmi*, etc. (1863, in-12); *Historiettes véritables pour les enfants* (1864, in-12); *Une servante d'autrefois* (1866, in-12); le *Livre des jeunes filles* (1867, in-12); les *Goûters de la grand'mère* (1868, in-12); les *Veillées de maître Patrignon, entretiens familiers sur l'impôt, le travail, la richesse, etc.* (1868, in-12), etc.

* **CARRÉ** s. m. — Techn. Tuyau qu'on met au bout d'une clef de montre et qui reçoit la tige carrée qu'il faut faire tourner pour monter cette montre.

* **CARRÉ, ÉE** adj. — *Mots carrés*, Mots qui forment un carré et qui se lisent en divers sens. V. MOT, au tome XI du *Grand Dictionnaire*, et dans ce *Supplément*.

* **CARRÉ** (Michel), auteur dramatique français. — Il est mort en 1872. Outre les nombreuses pièces de théâtre que nous avons citées, on doit à Michel Carré : le *Tourbillon*, comédie en cinq actes (1866, in-12), avec Raimond Deslandes; *Fior d'Aliza*, opéra-comique en quatre actes, avec H. Lucas, musique de V. Massé (1866); *Une journée de Diderot*, comédie en un acte (1868, in-12), avec Raimond Deslandes. Il a fait avec M. Jules Barbier : *Roméo et Juliette*, opéra en cinq actes, musique de Gounod (1867, in-12); *Mignon*, opéra-comique en trois actes, musique d'Ambroise Thomas (1867, in-12); *Hamlet*, opéra en cinq actes, musique d'Ambroise Thomas (1868, in-12); *Don Quichotte*, opéra-comique en trois actes, musique de Boulanger (1869, in-12); la *Guzla de l'émir*, opéra-comique en un acte, musique de Duprato (1870, in-12); *Don Mascarade*, opéra-comique en un acte, musique d'Ernest Boulanger (1875, in-12); *Paul et Virginie*, opéra en trois actes, musique de Victor Massé (1876); le *Timbre d'argent*, opéra fantastique, musique de Saint-Saëns (1877). Citons enfin le *Mariage aux lanternes*, opérette en un acte, musique d'Offenbach (1875), avec Léon Battu.

CARRÉ (Ferdinand-Philippe-Edouard), ingénieur français, né à Moislains (Somme) en 1824. Il se fit recevoir ingénieur civil et s'occupa principalement de mécanique. En 1855, il proposa d'employer des machines à vapeur à plusieurs cylindres détendant l'un dans l'autre et à mouvements croisés, qui devaient donner de bons résultats. Deux ans plus tard, M. Carré inventa un appareil de réfrigération destiné à produire de la glace par la vaporisation mécanique de l'éther. Il reçut pour cette invention une médaille d'or de la Société d'encouragement en 1860. Toutefois, comme l'emploi de l'éther était trop coûteux, il inventa un autre appareil destiné à produire à peu de frais un résultats encore plus satisfaisants. Dans cet appareil, l'action du feu sur une solution aqueuse de gaz ammoniac. Ce dernier appareil, envoyé à l'Exposition universelle de 1867, y fut très-remarqué et ne tarda pas à être adopté. Cette même année, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Depuis lors, M. Carré, qui est doué d'un esprit aussi inventif qu'ingénieux, a imaginé un régulateur de lumière électrique beaucoup plus simple que ceux qu'on a employés jusqu'ici, une machine dioptrique, qui décuple l'effet des machines ordinaires, etc.

CARRÉ-KÉRISOUËT (Ernest-Louis-Marie), homme politique français. V. KÉRISOUËT, tome IX du *Grand Dictionnaire*, et dans ce *Supplément*.

* **CARRELET** (Gilbert-Alexandre), général français. — Il est mort en 1874. Sous l'Empire, il fut le grand maître des cérémonies, officier de cavalerie, grand officier de la Légion d'honneur, et il vota silencieusement, au Sénat, tout ce que proposa le pouvoir exécutif. Après la révolution du 4 septembre 1870. Il vécut depuis lors dans la retraite.

CARRÉSINES adj. f. pl. (kar-ré-zi-ne). Econ. agric. Se dit des vaches laitières de la huitième classe, dans le système de Guenon.

CARREUC (SAINT-), village de France (Côtes-du-Nord), cant. et à 10 kilom. de Moncontour, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Brieuc; 1,140 hab.

* **CARREUR** s. m. — Ouvrier verrier qui rassemble et arrondit le verre, après que celui-ci a été roulé sur le marbre.

CARREY (Harry), musicien et poète anglais du XVIIIe siècle, mort par suicide en 1744. Dans le titre de *The Centaur not fabulous* (1740, in-4°), il a publié des chansons et des ballades qui jouirent d'une grande vogue à cette époque. On le croit aujourd'hui le véritable auteur de l'air national *God save the King*, dont on avait à tort fait honneur à Hændel.

* **CARREY** (Emile), littérateur français. — Il cessa de faire partie de la rédaction du *Gaulois* pendant l'été de 1874, à la suite d'un procès qu'il eut avec M. Dalloz. Conseiller d'arrondissement, puis membre du conseil général de Seine-et-Oise pour le canton de Rambouillet, M. Carrey a posé sa candidature à la Chambre des députés le 20 février 1876. « Je suis convaincu, dit-il dans sa profession de foi, que l'avenir de la grandeur et du rayonnement de Rambouillet, qu'une République sage, libérale et progressive est le seul gouvernement qui convienne à notre époque où de progrès incessants, parce que, sentie pouvant se modifier au courant de la civilisation, elle se prête aux réformes nécessaires, sans qu'il soit besoin de révolutions pour les obtenir. C'est vous dire que je ferai tous mes efforts pour maintenir la République, sans regarder vers aucun des prétendants, auxquels je n'appartiens par aucun lien. » Il fut élu député par 8,380 voix, contre M. Maurice Richard, bonapartiste, qui obtint 4,028 voix, et M. Duban, monarchiste, qui réunit 3,066 voix. M. Carrey est allé siéger à la Chambre parmi les membres du centre gauche qui votaient avec la majorité républicaine. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on a de lui : *Le Mérite de la savane* (1857, in-12); le *Pérou, tableau descriptif, historique et analytique des êres et des choses de ce pays* (1875, in-8°).

CARREY DE BELLEMARE (Adrien-Alexandre-Adolphe DE), général français. V. BELLEMARE, dans ce *Supplément*.

CARRHÉNIEN, ENNE adj. et s. (kar-ré-ni-ain, è-ne). Habitant de Carrhes; qui appartient à cette ville ou ses habitants : *Les* CARRHÉNIENS. *La population* CARRHÉNIENNE.

CARRHES ou **CARRES**, ville de la Mésopotamie. V. CARRES, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

* **CARRIER** (Joseph-Auguste), peintre français. — Il est mort en 1875. M. Carrier reçut la croix de la Légion d'honneur en 1866. C'était un peintre miniaturiste de talent, qui finit par s'adonner à peu près entièrement au paysage. Nous citerons, parmi les derniers tableaux qu'il a exposés : *Chemin creux aux Choisets, près de Jouarre*; *Etude d'après nature, Grès de Bretagne* (1863); la *Métairie de la Pradière*, *Vue de Saint-Jean-au-Bois* (1864); *Vue de la forêt de Senonches*, *Vue prise à la Maillitère* (1865); *Entrée d'un bois*, *Chemin boisé* (1866); *Sûte de la forêt de Rambouillet*, *Vue prise dans la forêt de Compiègne* (1867); *Entrée de chemin dans la forêt de Compiègne*, *Chêne sur le bord d'une route* (1868); *Un site de la forêt de Compiègne*, *Métairie près de Nantes* (1874); *Dans la forêt de Compiègne*, *Dans la forêt de Rambouillet* (1875).

* **CARRIER-BELLEUSE** (Albert-Ernest), sculpteur français. — Il est né à Anizy-le-Château en 1824. Depuis 1867, ce très-remarquable artiste a exposé : le *Messie*, groupe en marbre, et *Entre deux amours*, groupe (1867); le *Monument de Masséna*, pour Nice, avec la statue en bronze du maréchal (1868); *Hébé endormie*, charmante statue en marbre, et le *Projet de monument de Farcy* (1869); les bustes de Napoléon III et de M. James de Rothschild (1870); *Psyché abandonnée*, statue en marbre; le buste de M. Thiers (1872); deux bustes de femmes (1873); *Mlle Croizette*, de la Comédie-Française, buste (1874); deux statues d'*Ange* en fonte pour un monument destiné à la ville de Saint-Jago, Cuba; dans cette année, M. Carrier-Belleuse a été nommé directeur des travaux d'art à la manufacture de Sèvres. En 1877, il a exposé un excellent buste en terre cuite du peintre Cormon.

* **CARRIÈRE** (Denis-Désiré), littérateur français. — Il reçut les premières notions classiques du curé de la paroisse d'Azerolles, où son père était percepteur, et de Grégoire, études au petit séminaire de Pont-à-Mousson. Croyant avoir la vocation ecclésiastique, il entra au séminaire de Nancy, qu'il quitta pour chercher une carrière dans la vie civile. Pauvre, sans appui, il vint à Paris et intéressa à son sort M. de Lamartine, auquel il se présenta avec des vers pleins d'enthousiasme religieux. Le grand poète fit près de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, les démarches relatives à la nomination de Carrière, auquel on destina un emploi au comité nouvellement institué pour la recherche des documents historiques; mais la bonne volonté du ministre ne le soutint pas. Carrière revint à Nancy, où il dut, pour vivre, accepter successivement une place de précepteur dans une maison privée et de professeur dans un collége tenu par le clergé. Il s'associa en même temps à la rédaction d'un journal nancéien, le *Courrier lorrain*, inspiré par les doctrines de l'*Avenir*, qui suspendit sa publication lorsque la feuille de Lamennais fut condamnée à Rome. En 1840, il devint rédacteur du journal l'*Espérance de Nancy*, dans lequel il publia ses premières poésies. Ancienne ville de la haute Pannonie, aujourd'hui *Karinburg*, sur la Raab.

CARRON (Emile-Eloi-Marie), homme politique français, né à la Guadeloupe en 1832. Issu d'une famille bretonne, il fit ses études au collége de Saint-Brieuc, et fut élève dans les sentiments de la plus grande piété. A dix-huit ans, il entra dans l'armée, passa dans la cavalerie, fut nommé capitaine de hussards en 1863 et donna quatre ans plus tard sa démission. Nommé, en 1870, commandant d'un bataillon de mobiles de Rennes et, quelque temps après, lieutenant-colonel, M. Carron fut envoyé à Paris, où il prit part à la défense de cette ville pendant le siége (1870-1871), et il reçut alors la croix de la Légion d'honneur. Le 8 février 1871, il fut élu député d'Ille-et-Vilaine par 90,377 voix. M. Carron alla siéger à l'extrême droite, dans les rangs des légitimistes cléricaux. Il vota pour la paix, pour les préliminaires de paix, pour la dissolution de l'Assemblée nationale, fut un des signataires du projet de loi demandant l'abrogation des lois d'exil contre les Bourbons, se prononça en faveur de la pétition des évêques demandant le rétablissement du pouvoir temporel du pape et fit partie des signataires de l'adresse envoyée au pape par un certain nombre de députés qui éprouvaient le besoin de faire un acte d'adhésion sans réserve au *Syllabus* en ce qui concerne les rapports de la société civile et de l'Eglise (16 septembre 1873). M. Carron vota pour le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre le retour de l'Assemblée à Paris, pour l'installation des ministères à Versailles, contribua au renversement de M. Thiers et appuya toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat. Il se prononça contre la liberté des enterrements, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, etc., et, après l'échec des tentatives faites pour restaurer la monarchie de droit divin, dont il était un enthousiaste partisan, il vota pour le septennat. Membre de la commission de réorganisation de l'armée, il fut rapporteur de la loi sur les surnuméraires. Après le vote de cette loi en 1874, il adressa au pape une supplique, dans laquelle il demanda pour lui et pour ses collègues de la commission de l'Assemblée la bénédiction papale et des indulgences plénières, que Pie IX s'empressa de lui donner. Cette même année, il vota contre les propositions Perier et Malleville et, en 1875, contre la constitution du 25 février, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Carron renonça à s'ébruiter la scrutin populaire, et il rentra alors dans la vie privée (20 février 1876).

CARROSSAGE s. m. (ka-ro-sa-je — rad. *carrosse*). Inclinaison des fusées sur l'essieu, ayant pour but de faire appuyer les roues contre les épaulements des essieux.

* **CARROUGES**, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-O. d'Alençon; pop. aggl., 657 hab. — pop. tot., 940 hab.

* **CARROUSEL** s. m. — Se dit quelquefois d'un manége de chevaux de bois pour les enfants.

Carrousel (PONT DU) ou des **Saints-Pères**. V. PARIS, au tome XII du *Grand Dictionnaire*, page 245.

CARTAIRADE (Ferdinand), poète français, né à Aix (Gard) en 1813, mort dans cette ville en 1871. Il fut pendant plusieurs années secrétaire et archiviste de la préfecture d'Annecy. On a de lui plusieurs recueils de poésies, dans lesquels on trouve de la verve et de l'imagination. Nous citerons : les *Nanciianes* (1862, in-12); *Du cœur aux lèvres* (1874, in-12); les *Fleurs sous l'herbe* (1874, in-12); le *Jour et la nuit* (1874, in-12).

CARTAUX s. m. pl. (kar-tô). Se disait autrefois pour désigner des cartes marines.

* **CARTE** s. f. — Encycl. Entom. *Carte géographique*. On a constaté sur cette espèce de vanesse des variations de coloration sur lesquelles on a fait de curieuses remarques qui pourront se généraliser et s'étendre à d'autres espèces de lépidoptères, sinon à d'autres animaux, lorsqu'on se livrera à des études attentives. Les naturalistes avaient constaté deux espèces de *cartes géographiques*, qu'il paraissait absolument impossible de confondre, d'abord à cause des différences de coloration, qui sont parfaitement tranchées, et ensuite à cause de l'époque de l'éclosion, l'espèce brune ou noire se montrant en avril et l'autre en juillet. A ces différences caractéristiques il faut encore ajouter la différence des dessins des ailes, qui donnent l'idée d'une *carte* géographique, mais qui varient notablement d'une espèce à l'autre, si espèce il y a. Mais il est aujourd'hui prouvé, par des expériences décisives, que ces prétendues espèces ne sont pas même des variétés proprement dites, mais simplement des individus éclos dans des conditions climatériques différentes; que les papillons éclos au printemps sont constamment de couleur brune, les papillons éclos en été de couleur fauve rougeâtre, et enfin que les secondi proviennent régulièrement d'œufs pondus par les premiers, et réciproquement, cette espèce ayant deux générations par an.

De plus, les expériences de M. Duponchel ont clairement démontré que ces variétés ne sont pas nécessairement alternées et que, en retardant par des moyens artificiels l'éclosion des œufs pondus au printemps, on obtient, non plus la variété fauve qui en serait provenue naturellement, mais la variété brune, que donnent ordinairement les œufs pondus par les papillons fauves. Ces éclosions artificielles ont souvent quelquefois des individus participant des deux variétés précédentes, auxquels les amateurs, qui font grand cas de ces monstruosités, ont donné le nom de porimes.

— Cartogr. *Cartes géographiques*. Une des difficultés, dans la confection des *cartes* géographiques, est de donner à l'œil l'impression du relief; on a essayé de la vaincre de la tourner de diverses manières. Les premiers cartographes dessinaient tout simplement à la place des montagnes des chaînes vues en profil; ce n'était qu'une indication, et l'on ne cherchait aucunement à donner une idée des reports de hauteur de la montagne indiquées soit avec les autres montagnes, soit avec le reste du terrain. On les représenta ensuite par des espèces de barbes de plume ou d'arêtes de poisson, dont l'usage s'est perpétué, et qui ont la prétention assez mal justifiée d'indiquer, par une habile distribution de traits forts et de traits faibles, la ligne de faîte des chaînes et la direction des pentes qui les rattachent au sol par des plateaux successifs ou par des vallées. Un progrès véritable fut accompli lorsque, au moyen de courbes, de hachures, de traits de différentes couleurs, on parvint à donner une idée approximative des reliefs ou dépressions du sol. Les *cartes* allemandes construites de 1830 à 1870, les atlas de Kiepert et de Stieler produisent en cela des effets assez satisfaisants. Un plus grand progrès encore a été réalisé par l'emploi de la chromolithographie. Une magnifique *carte* exécutée par M. Erhard, d'après la *carte* orohydrographique dressée par la commission de la topographie des Gaules (Hachette, 1874), montre à quel degré d'exactitude ce procédé permet d'arriver. La *carte* si exacte et si minutieusement étudiée de la commission est, dans ce nouveau spécimen, traduite, pour ainsi dire, en une image pittoresque, sans que l'exactitude soit en rien altérée. Un des défauts des *cartes* en relief est l'exagération même de ces reliefs; à première vue, elles inculquent une idée fausse, puisque, sur un globe de 1 mètre de circonférence, par exemple, elles présentent pour les montagnes des aspérités de 0m,01 ou 0m,02, ce qui est hors de toute proportion. On n'acceptait ces exagérations que par une sorte de compromis. La *carte* en chromolithographie de M. Erhard reproduit les ondulations du sol sans les exagérer, et la cote inscrite aux points culminants ne permet pas de se figurer les choses autrement qu'elles n'apparaîtraient dans la réalité, s'il était possible d'embrasser d'un seul coup d'œil toute l'étendue de la France.

— *Cartes de l'état-major*. Une opération importante a été accomplie en 1874; c'est la révision sur le terrain de la *carte* de France dressée à 1/80,000e par le corps d'état-major. Cette opération présentait bien des difficultés et exigeait beaucoup de temps et de dépenses. De tout temps, le Dépôt de la guerre s'était préoccupé de tenir au courant la *carte* de France; mais l'insuffisance de ses moyens d'action l'avait paralysé. Il s'agit, en effet, de constater sur 500,000 kilomètres carrés tous les changements qui ont eu lieu dans la viabilité, routes, ponts, voies ferrées; de noter les modifications des cours d'eau, les défrichements, les déboisements ou reboisements, les constructions nouvelles; il faut ensuite reporter ces renseignements sur les *cartes* avec une précision suffisante, puis faire retoucher les planches gravées. C'est là une besogne qui ne va pas vite, surtout si l'on songe qu'il s'agit de 274 feuilles.

La publication de la *carte* de l'état-major, commencée en 1833, n'est pas encore tout à fait achevée; elle en est à la 3e livraison, qui comprend les feuilles 199, 211, 221 et 259; la 258e livraison n'a pas encore paru. L'apparente lenteur de la publication ne doit pas être un sujet d'étonnement, car, après les levers du terrain, le dessin et la gravure de chaque feuille exigent un travail de sept à huit ans. Mais les événements de 1870-1871 sont venus démontrer l'urgence de mesures à prendre pour une complète révision et une prompte exécution de ces *cartes*, dont des réductions auraient été si utiles à nos officiers.

— *Carte géologique de la France*. Depuis 1868, le corps des ingénieurs des mines est chargé de dresser la *carte* géologique de la France. Ce grand et beau travail, unique dans son genre, est en bonne voie d'exécution et le gouvernement lui a ouvert chaque année un crédit assez considérable; celui de 1872 était de 40,000 francs. La partie de cette *carte* gigantesque terminée en 1873 a figuré avec honneur à l'Exposition de Vienne.

— Postes. *Cartes postales*. Depuis le vote du 19 décembre 1872, la poste est autorisée à fabriquer et à mettre en vente des *cartes* postales, destinées à circuler à découvert. Ces *cartes* sont fabriquées et vendues par l'administration des postes. Elles doivent contenir au recto le nom et l'adresse exacte du destinataire, comme pour les lettres ordinaires. Le verso seul est réservé à la correspondance, qui, en raison de son caractère ostensible, ne doit contenir rien de contraire à la morale publique ni aux bonnes mœurs.

C'est, dit-on, au docteur Emmanuel, professeur à l'Académie militaire de Wiener-Neustadt (Autriche), qu'appartiendrait la première pensée de l'usage des *cartes*-correspondance est de 10 ore (14 centimes).

L'introduction de la *carte*-correspondance dans le Danemark date du 1er avril 1871. La *carte* générale y coûte 12 centimes, et la *carte* de circonscription postale 6 centimes.

En Russie, le régime de la *carte*-correspondance est pratiqué depuis le 1er janvier 1872, à moitié prix de la taxe des lettres. La *carte* générale y coûte 5 kopecks (20 centimes), et la *carte* de circonscription 3 kopecks (12 centimes).

En Autriche, la *Korrespendentz-Karte* circule au prix de 2 kreutzers (5 centimes). Elle y a été introduite le 1er octobre 1869, par une ordonnance du ministre du commerce, M. de Pretis. La première année, on en a vendu environ 8 millions. Les frais de fabrication ne montent qu'à 1 cinquième et quart de kreutzer, c'est-à-dire qu'ils sont de 1 centime à 5 huitièmes de centime.

La *carte*-correspondance vient d'être introduite en Espagne; on s'occupe de la mettre en application en Grèce et dans le Portugal.

L'usage des *cartes*-poste s'est introduit en Australie, ainsi que dans les Etats de l'Amérique du Sud, de sorte qu'il n'existe plus aujourd'hui un seul territoire postal où cette invention n'ait pénétré. C'est une preuve de la rapidité avec laquelle les inventions se propagent de nos jours.

Enfin, il existe aussi des *cartes* postales internationales. C'est ainsi qu'il a été établi, en 1874, des *cartes* postales entre la Suisse et les Etats-Unis, qui ne coûtent que le prix modique de 10 centimes.

CARTERET (John, vicomte), homme d'Etat anglais du XVIIIe siècle, mort en 1763. Dès l'année 1711, il était entré à la Chambre des lords, où il se signala par son dévouement aux intérêts de la maison de Hanovre. Après avoir été ambassadeur en Suède (1719), il fut nommé deux ans après secrétaire d'Etat, puis vice-roi d'Irlande (1724 à 1730). Après la chute de Robert Walpole en 1742, il rentra au ministère. Lors de la guerre occasionnée par la succession d'Autriche, il fut un de ceux qui inspirèrent la politique hostile de l'Angleterre contre la France.

* **CARTHAGE**, célèbre cité africaine. On trouvera de curieux détails sur les ruines de cette ville au mot MALKA, dans ce *Supplément*.

* **CARTHAGÈNE**, ville forte d'Espagne, excellent port sur la Méditerranée; 35,000 hab.

« Carthagène, dit M. Germond de Lavigne, était autrefois animée par une nombreuse af-

respondance a été décrétée en juin 1870, à la veille de la guerre, par le comte de Bismarck Le prix fixé était de 1 gros (12 centimes et demi); il a été réduit, à partir du 1er juillet 1872, à 1 demi-gros.

Une amélioration notable, pratiquée également en Hollande, en Belgique, en Suisse, et promptement appliquée dans d'autres pays, a été mise en œuvre en Allemagne. A côté de la *carte*-correspondance simple, on en a établi une double avec réponse payée, au moyen de deux *cartes*-correspondance adhérentes entre elles (lettre et réponse), portant chacune le timbre d'affranchissement et déjà bitées à un prix double. C'est une facilité nouvelle et très-pratique, qui augmentera encore l'usage d'un ingénieux instrument épistolaire.

En Suisse, la *carte*-correspondance a commencé à circuler le 1er octobre 1870, au prix de 5 centimes; en 1871, on en a envoyé 1,713,710. Une invention hardie a fait appliquer en Suisse le système de la *carte*-correspondance aux rapports administratifs, en simplifiant singulièrement ce rouage. On y a créé une *carte* - correspondance officielle; pour les communications n'exigeant aucun secret, ce qui est le cas le plus fréquent, cette *carte* remplace l'inutile fatras des missives allongées par des formules prolixes, exigeant de grandes feuilles de papier et un luxe d'enveloppes cachetées, servant trop souvent à faire voyager sous un couvert officiel des lettres particulières qui se dérobent ainsi à la taxe.

Si une réforme de pareille nature était introduite chez nous, il est permis d'espérer qu'elle rectifierait les habitudes parcsseuses des bureaux; elle amoindrirait la dépense de matériel et de personnel, en permettant de mieux répartir un moins grand nombre d'employés; elle mettrait un terme à une fraude coupable; elle allégerait le poids énorme des dépêches officielles, qui surchargent les transports de la poste. En utilisant et en complétant l'idée qu'inaugure en Suisse la *carte*-correspondance officielle, on rendrait service à notre régime administratif.

Le Belgique a introduit en 1871, par un essai local, qu'elle n'a point tardé à transformer en application générale, la *carte*-correspondance à 5 centimes (1er juillet 1872).

Ce régime est depuis longtemps appliqué en Hollande, moyennant le prix de 5 cents (11 centimes) pour la *carte* double; la *carte* simple y paye 2 cents et demi (5 centimes et demi).

La Norvége possède depuis le 1er janvier 1872 la *carte*-correspondance au prix de la lettre ordinaire, c'est-à-dire 9 skillings (14 centimes et demi), réduit à 2 skillings pour l'envoi dans l'intérieur d'une même circonscription postale. Le résultat général est regardé comme satisfaisant.

En Suède, la taxe des *cartes*-correspondance est de 10 ore (14 centimes).

L'introduction de la *carte*-correspondance dans le Danemark date du 1er avril 1871. La *carte* générale y coûte 12 centimes, et la *carte* de circonscription postale 6 centimes.

En Russie, le régime de la *carte*-correspondance est pratiqué depuis le 1er janvier 1872, à moitié prix de la taxe des lettres. La *carte* générale y coûte 5 kopecks (20 centimes), et la *carte* de circonscription 3 kopecks (12 centimes).

En Autriche, la *Korrespendentz-Karte* circule au prix de 2 kreutzers (5 centimes). Elle y a été introduite le 1er octobre 1869, par une ordonnance du ministre du commerce, M. de Pretis. La première année, on en a vendu environ 8 millions. Les frais de fabrication ne montent qu'à 1 cinquième et quart de kreutzer, c'est-à-dire qu'ils sont de 1 centime à 5 huitièmes de centime.

La *carte*-correspondance vient d'être introduite en Espagne; on s'occupe de la mettre en application en Grèce et dans le Portugal.

L'usage des *cartes*-poste s'est introduit en Australie, ainsi que dans les Etats de l'Amérique du Sud, de sorte qu'il n'existe plus aujourd'hui un seul territoire postal où cette invention n'ait pénétré. C'est une preuve de la rapidité avec laquelle les inventions se propagent de nos jours.

« Singulier rapprochement! Jadis, une sorte de style lapidaire transmettait à l'avenir le témoignage des faits accomplis et des pensées mûrissant dans quelques traits vigoureux. Aujourd'hui, à une époque où l'on multiplie les ressources de l'emploi utile du temps, c'est aux communications instantanées et fugitives que l'on applique une langue brève et sévère, qui porte au loin la traduction rapide des sentiments et des intérêts. » (*La carte postale en divers pays.*)

C'est à M. Wolowski que revient le mérite d'avoir, par ses efforts et par son intervention directe, déterminé l'adoption de la *carte* postale en France. Dans sa brochure ci-dessus mentionnée, il a démontré que la *carte* postale, loin de nuire au développement de la correspondance épistolaire proprement dite, lui était favorable.

D'après lui, en Angleterre, la *post-card* a été introduite en 1870, au prix de 1 demi-penny (5 centimes 1 quart), moitié du prix fixé pour le prix de la lettre simple. La circulation moyenne des missives à découvert s'y élève à 1 million et demi par semaine. Il en a été envoyé plus de 75 millions dans le cours de 1871.

En Allemagne, la création de la *carte*-cor-